

tes des extrémités du voile, se tourne vers le côté droit et fait, sans rien dire, un signe de croix avec le reliquaire vers les fidèles agenouillés et inclinés, puis se retourne en achevant le cercle. Il dépose la relique, répète la gémflexion et laisse l'huméral.

L'officiant peut se contenter de recouvrir la relique, si elle a été exposée ouverte, et de retourner à la sacristie couvert de la barrette. Il peut aussi la rapporter, s'il est précédé des porte-flambeaux, ou couverte, s'il n'y a pas de porte-flambeaux. Elle doit demeurer couverte dans la sacristie, jusqu'à ce qu'on la renferme. J. S.

LE ROI ALBERT

ET LE DEPUTE SOCIALISTE

DEPUIS que le roi et la reine des Belges ont exprimé leur volonté de ne point abandonner le sol de leur patrie mutilée et qu'ils encouragent de leur présence continuelle et de leur imperturbable sang-froid sous les obus leurs héroïques soldats qui défendent le " dernier carré ", il ne se passe pas de jour que leur vaillance ne reçoive sa plus émouvante récompense. Elle se manifeste, en effet, par des témoignages spontanés, souvent inattendus, parfois piquants, de la popularité dont ils jouissent auprès de l'armée et du peuple belges, du respect et de l'admiration qu'ils inspirent à tous leurs sujets à quelque parti politique qu'ils appartiennent.

On a raconté à ce propos une anecdote édifiante. C'était à Furnes, au mois dernier. Un haut fonctionnaire d'une